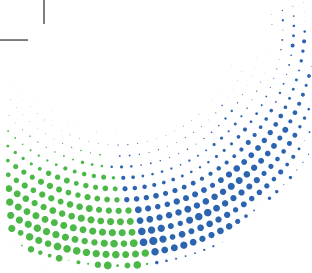


# **« PENSER LE GENRE DANS LES RÉPONSES À L'EXTRÉMISME VIOLENT EN TUNISIE »**

ENJEUX CONCEPTUELS, ÉTAT DES LIEUX, PISTES D'ACTION

RÉSUMÉ EXÉCUTIF – NOVEMBRE 2018



Le phénomène appelé communément «extrémisme violent»<sup>1</sup> en Tunisie est généralement associé par l'opinion publique à une jeunesse surtout masculine, marginalisée socialement, culturellement et économiquement, et dont les revendications pendant le « Printemps arabe » n'ont trouvé qu'un faible écho dans la recomposition du système politique post-2011. Or, la question du genre est essentielle pour comprendre l'extrémisme violent dans la diversité de ses modes d'engagement en Tunisie ; ce prisme permet notamment de dépasser une représentation des femmes comme soutiens passifs et non-violents ou remède miracle aux causes structurelles de la violence. La présente étude, financée par ONU Femmes

1 L'expression peut être définie comme la volonté d'user de violence ou de menaces de violence par des acteurs et/ou groupes non étatiques afin de promouvoir un changement social, politique ou idéologique. Voir LEEDE, S. D. July 2016. Women's rights initiatives in countering and preventing violent extremism. Internal Report : Women on the Frontline (WoF).

La politique d'Oxfam consiste à éviter d'utiliser un langage qui marginalise des individus ou des groupes. Oxfam condamne toutes les formes de violence à l'égard des civils et reconnaît que, dans certains cas, des individus et des groupes adoptent une idéologie qui nie d'autres visions du monde et recourent à la violence pour le faire prévaloir: dans certains contextes, certains acteurs qualifient cela par « extrémisme violent ». Tout comme avec d'autres formes de violence, Oxfam estime que le terme « extrémisme violent » est inutile et reconnaît les effets préjudiciables qu'un tel étiquetage peut avoir sur les communautés, les groupes marginalisés et les avancées de la justice de genre. Catégoriser les personnes comme risquant d'être impliquées dans cette violence peut avoir une incidence sur leur capacité à exprimer des griefs légitimes et les stigmatiser, ce qui souvent accentue encore leurs difficultés à faire entendre leur voix - extrait de la politique d'Oxfam quant aux agendas de la Prévention/ Réponse à l'extrémisme violent

Maghreb – bureau de Tunisie et Oxfam en Tunisie, vise à interroger ces stéréotypes pour comprendre comment les constructions sociales de masculinité et féminité au sein de la société tunisienne influencent les phénomènes d'adhésion aux groupes et mouvements violents. Il devient alors possible de repenser les réponses à cette adhésion, aussi bien les approches sécuritaires que préventives, pour comprendre les effets des choix politiques sur la position des femmes dans la société.

## Approche méthodologique

L'originalité de l'approche méthodologique utilisée pour ce projet de recherche tient notamment à la mise en dialogue des conclusions de la recherche de terrain tunisienne avec la recherche effectuée dans d'autres pays (Liban, France, Sénégal et Kenya, au gré d'interviews, de conférences et d'ateliers) :

- Quarante-huit (48) entretiens individuels avec les parties prenantes ont permis de dresser un panorama des acteurs œuvrant à la croisée de relations du genre et de l'extrémisme violent afin de clarifier les problématiques de recherche. L'équipe de recherche a notamment pu rencontrer les organisations gouvernementales, non-gouvernementales, ainsi que des centres académiques en Tunisie.

- Douze (12) **discussions de groupe** ont été conduites à Douar Hicher et à Medenine en février 2018. Entre 4 et 7 participant(e)s ont ainsi été sélectionnés selon l'âge (18 à 34 ans et plus de 34 ans), et le sexe (non-mixité). Parallèlement à la série de questions, des exercices d'association de mots ou d'images, des activités de groupe visant à l'élaboration d'un itinéraire de la radicalisation, en tant que processus différencié pour les hommes et pour les femmes ont aussi été développés avec les participant(e)s.
- Enfin, cinq (5) **ateliers de restitution et consultation** ont été organisés à Tunis, Beyrouth, Paris et Nairobi avec des expert(e)s thématiques, des chercheur(se)s, des représentant(e)s d'ONGs et d'agence onusiennes et des représentant(e)s gouvernementaux, afin de les faire réagir sur les données de la recherche et d'en valider les hypothèses.
- Si le choix de Medenine et Douar Hicher pour les discussions de groupe s'explique par le grand nombre et l'impact des départs dans ces localités – « Les jeunes s'influencent et partent. Une amie à moi qui habite à Ben Guerdane, m'avait dit que dans son quartier il n'y a presque plus de jeunes, ils sont

tous partis aux foyers de tensions »<sup>2</sup>

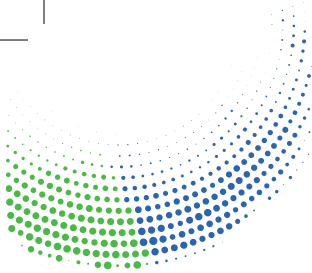
– on relève également une certaine surexposition médiatique de ces communautés qui semble avoir renforcé la stigmatisation déjà existante. Le risque d'une géographie de l'exclusion qui renforce la possible mise au ban des populations de Douar Hicher et Medenine, a donc été pris en compte dans le processus même de la recherche, afin d'en limiter tout impact négatif.

## Le cadre institutionnel de l'égalité entre les sexes

L'histoire récente de la Tunisie invite à la prudence critique face aux avancées, pourtant réelles, dans l'égalité entre les sexes. Trois grands efforts constitutionnels, légaux et institutionnels sont à souligner :

- **La Constitution tunisienne de 2014** : L'article 46 marque en particulier un virage important en consacrant l'engagement de l'Etat à protéger les droits acquis de la femme, les soutenir et œuvrer à les améliorer. L'État garantit aussi l'égalité des chances entre la femme et l'homme pour assumer les différentes responsabilités et dans tous les domaines.

<sup>2</sup> Participante, Groupe de discussion, Medenine.

- 
- **La loi intégrale contre les violences faites aux femmes** : la loi est votée en juillet 2017 et promulguée en février 2018. L'avancée principale est la reconnaissance des violences physiques, morales, sexuelles, qui deviennent une affaire de droit et non plus une affaire privée. Le texte modifie plusieurs articles du Code pénal, en supprimant notamment la disposition qui prévoyait l'abandon des poursuites contre l'auteur d'un acte sexuel « sans violences » avec une mineure s'il se marie avec sa victime. Ou l'abandon des poursuites par la victime.
  - **Le Plan d'Action National sur les Femmes, la Paix et la Sécurité et la Résolution 1325** : La Tunisie membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, a voté en faveur de la Résolution 1325, adoptée à l'unanimité le 31 octobre 2000, qui reconnaissait le rôle des femmes en tant qu'acteurs du maintien de la paix, et des associations des droits des femmes dans le développement et la mise en œuvre de la coalition. La Tunisie a démarré un processus au niveau national pour l'élaboration et l'adoption d'un Plan d'Action National sur les Femmes, la Paix et la Sécurité.

## Les stratégies et programmes tunisiens de lutte contre l'extrémisme violent

Sachant que le « féminisme » de l'État tunisien s'est historiquement appuyé sur des stéréotypes et une instrumentalisation politique de la femme, un risque similaire existe pour le travail de lutte contre l'extrémisme violent.

Depuis 2014, il y a eu une refonte de la structure et de la stratégie des services de sécurité tunisiens : le gouvernement a renforcé le rôle de l'armée dans la lutte antiterroriste, par la création en 2015 de l'Agence de renseignement et de sécurité de la défense, qui reçoit un financement indépendant du reste des forces armées. En 2015, le gouvernement a aussi lancé la Commission nationale de lutte contre le terrorisme, qui a rejoint le Conseil de sécurité dans l'élaboration de la nouvelle stratégie globale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme dévoilée en 2016. Ressemblant fortement aux modèles européens, cette stratégie est centrée sur les piliers prévention, protection, poursuite et réponse. Enfin, début 2017, la Tunisie a mis en place le Centre National de renseignement, une institution conçue pour surmonter les problèmes de coordination et le partage d'informations entre les agences de

renseignement sur l'action antiterroriste du pays. Certaines lacunes majeures demeurent cependant dans la nouvelle architecture mise en place :

- Le manque de réforme de fond au Ministère de l'Intérieur et le lent changement des mentalités au sein de ce pivot de la société tunisienne.
- Le maintien de l'état d'urgence depuis novembre 2015, et ce en dépit de l'amélioration de la situation sécuritaire du pays peut conduire à réprimer la liberté de la presse ou les libertés individuelles.
- L'absence de prise en compte de la question du genre dans les stratégies de l'État contre l'extrémisme violent qui conduit à renforcer des stéréotypes dans les domaines de la prévention et de la participation en particulier.

## Pertinence du prisme du genre

Le recours au prisme du genre permet de critiquer les perceptions essentialistes tendant à (1) représenter les femmes comme des acteurs nécessairement a-violents (2) voir dans les femmes engagées dans des actes ou mouvements violents une forme de déviance des normes de féminité (3) présenter les femmes comme des soutiens nécessairement passifs dans les groupes ou actes violents. Ces

représentations essentialistes du genre sont par exemple véhiculées dans les médias tunisiens et au sein même de la société civile tunisienne luttant contre l'extrémisme violent et où l'on considère les femmes avant tout comme des mères nécessaires pour lutter contre le terrorisme.

La grille d'analyse de cette étude entend faire droit à la complexité des phénomènes d'adhésion idéologique, de « radicalisation » et d'engagement dans la « violence extrémiste ». Ceci remet en question les lectures qui semblent échouer à saisir à la fois les spécificités des processus par lesquels les femmes adhèrent à une idéologie violente, ou rejoignent/s'impliquent dans des groupes violents - processus dit de « radicalisation »<sup>3</sup>, mais aussi les caractéristiques de leur engagement. C'est un modèle non-

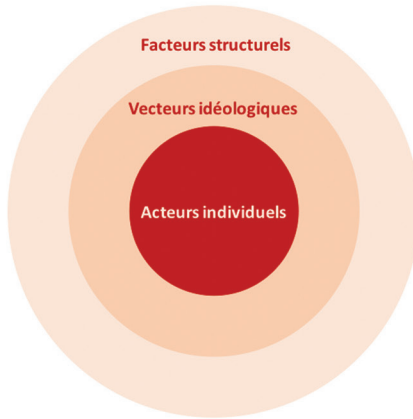
<sup>3</sup> « Une idéologie qui remet en question la légitimité des normes et politiques établies. » (FAHMI, G. & MEDDEB, H. October 2015. Market for Jihad: Radicalization in Tunisia. Washington DC: Carnegie Middle East Center.) Le radicalisme n'est pas spécifique à une idéologie religieuse et n'implique pas nécessairement l'usage de la violence. Dans la continuité de cette définition, la "radicalisation" sera prise comme le processus individuel menant au radicalisme.

« CVE « Countering Violent Extremism » et PVE « Preventing Violent Extremism » sont des approches non-coercitives visant à agir contre l'extrémisme violent en considérant les causes structurelles de celui-ci, tout en respectant les droits de l'homme et les principes de bonne gouvernance. ». LEEDE, S. D. July 2016. Women's rights initiatives in countering and preventing violent extremism. Internal Report: Women on the Frontline (WoF).

CVE, parfois utilisés de manière interchangeable ou conjointe, sont tout deux conduits par les Etats, et visent ultimement à contrer des formes spécifiques de violence, tout en ayant la sécurité au centre de leurs objectifs.

linéaire qui inclut des facteurs structurels ou contextuels, des vecteurs idéologiques directs ainsi que les spécificités sociales, économiques et psychosociales individuelles propres à chaque femme impliquée.

*Schéma 1 : Facteurs conduisant à l'engagement des tunisiennes dans l'extrémisme violent*



**Facteurs structurels et macro :** Dans le contexte tunisien, ces facteurs incluent la répression, la corruption, le chômage, l'inégalité socio-économique, la discrimination, la localisation géographique, exclusion ou inclusion des femmes au sein de la communauté, dynamiques socio-culturelles... à l'échelle macro.

**Vecteurs de radicalisation :** les mentors, les groupes d'appartenance, les réseaux sociaux et les associations à visée idéologique, les communautés en ligne, l'accès à l'armement, les réseaux clandestins (réunion, information, voyage, armement, etc.)

**Acteurs individuels et micro :** caractéristiques sociales, économiques et psychosociales – en particulier, les incitations matérielles, la peur des répercussions, le goût du risque et de l'aventure, l'inclusion ou exclusion communautaire, la soumission à l'autorité, cohésion familiale et parentale, perception de l'émancipation permise par l'extrémisme

## Schémas de synthèse : le Modèle de Déconnection

Adaptant un modèle dit de 'déconnection' entre attitudes et comportement, l'étude de terrain a permis de rendre raison des particularités du processus de « radicalisation » des femmes en Tunisie : de l'individu 1, en quête identitaire, mu par une curiosité sans adhésion active (attitude) et sans soutien direct (comportement) à l'individu 2, idéologiquement et pratiquement impliqué dans la lutte. Ce modèle ajusté inclut une dimension temporelle – par ailleurs difficilement mesurable, sachant que certains

processus dit de « radicalisation » sont extrêmement rapides. La marginalisation progressive et le moment du déclic sont indiqués pour insister sur la possible accélération du processus comme sur ses conséquences sociales (exclusion).

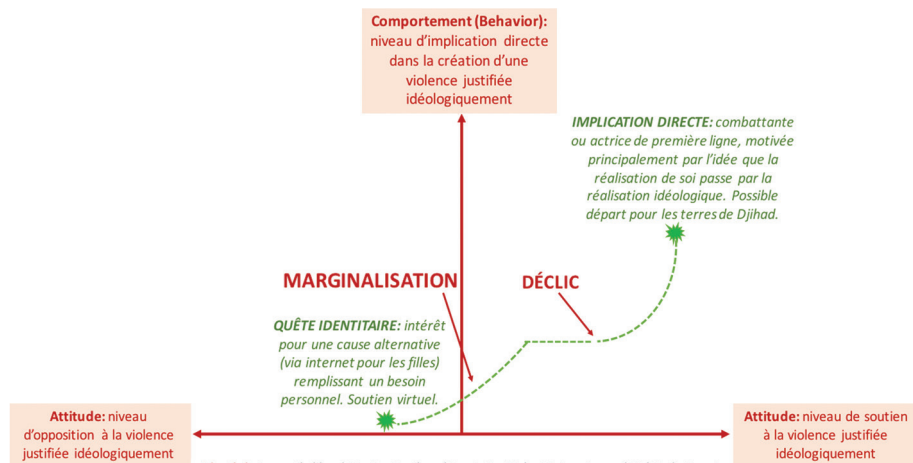
Des programmes de prévention prenant en considération ces dimensions et ces facteurs de genre devront parallèlement être mis en place pour intervenir en amont et prévenir le basculement des jeunes femmes dans des logiques menant vers des groupes ou actes violents – et ce, peu importe que ces dernières s'incarnent dans la violence extrême de type dit « djihadiste » ou

non. La perception de marginalisation et d'injustice sociale, qui semble jouer un rôle majeur comme catalyseur de la « radicalisation », doit être explorée par Oxfam et ONU Femmes et leurs partenaires dans une perspective qui reconnaisse la capacité des (jeunes) femmes tunisiennes à faire preuve d'agentivité, en affirmant leur capacité à agir sur le monde, les choses, les êtres, à les transformer ou les influencer. Ce point est particulièrement important pour le développement de formes de résilience sociale de « proximité » et afin d'outiller, activer et organiser les mères, sœurs, parentes et amies pour anticiper et réduire le risque pour les

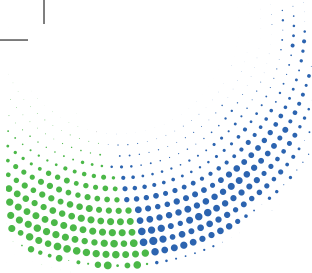
individus d'opter pour la violence ou rejoindre ces groupes violents.

Dans ce contexte, les solutions habituelles pour « contrer l'extrémisme violent » (CVE) et « prévenir l'extrémisme violent » (PVE) semblent non seulement incomplètes, parce qu'elles ne prennent en compte qu'un des aspects du problème, mais aussi contre-productives, puisqu'elles ne reconnaissent pas encore la spécificité de l'extrémisme violent tel que l'expérimentent les femmes. De la même manière, les campagnes de sensibilisation traditionnelles n'ont que peu d'effet face à un phénomène proche de la « pathologie sectaire ».

*Schéma 2 : Processus de radicalisation féminin (par le prisme du Modèle de Déconnection)*



Adapté de James Khalil and Martine Zeuthen, 'Countering Violent Extremism and Risk Reduction: A Guide to Programme Design and Evaluation', RUSI Whitehall Report 2-16 (2016).



En gardant à l'esprit les limites de cette étude, les pistes suivantes méritent d'être explorées par le gouvernement tunisien, Oxfam, ONU Femmes et leurs partenaires.

## RECOMMANDATIONS INSTITUTIONNELLES

Mettre en œuvre le Plan d'Action National sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, en application de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Sous l'égide du Ministère de la femme, de la famille et de l'Enfance et avec la contribution des membres de plusieurs ministères et organisations de la société civile, et le soutien technique l'ONU Femmes Tunisie, l'élaboration et la budgétisation d'une feuille de route pragmatique doivent permettre des avancées en matière de droits des femmes – conduisant à une meilleure inclusion politique, sociale et économique des femmes tunisiennes.

Sensibiliser les hommes et femmes présents dans les institutions nationales et locales, aux questions relatives au genre, aux femmes et aux violences basées sur l'idéologie, aux hypothèses et stéréotypes auxquels ils renvoient; en parallèle, il est tout aussi important de former les fonctionnaires en charge de la prise en charge (affaires sociales, éducation, justice, police) des jeunes femmes associées aux groupes violents

Adopter des mesures spécifiques pour

faciliter l'intégration des femmes dans les forces de défense et de sécurité (police et armée) et œuvrer à un changement de l'image de la police (en particulier) par des rencontres et un meilleur dialogue avec les populations locales et les jeunes en particulier.

Dans le cadre du Plan d'Action National, prendre des engagements fermes pour le financement et la mise en œuvre de solutions alternatives et positives pour lutter contre l'extrémisme violent en centrant sur l'agentivité des personnes, ainsi que sur la gouvernance et l'inclusivité des interventions. Ceci nécessite aussi la promotion de messages positifs, l'optimisation des capacités individuelles, l'inclusion au sein de la communauté, le soutien psychosocial, les interventions socio-économiques de long-terme, plutôt que sur les approches habituelles de CVE / PVE superficiellement centrées sur la dissuasion et le « behavioral change » (changement comportemental).

Intégrer les femmes dans le développement et la mise en œuvre de programmes sur la prévention et la réponse à la « radicalisation » et à l'implication ou l'engagement dans les groupes violents, par la promotion de la participation des femmes aux stratégies tunisiennes correspondantes, au niveau nationale et locale. L'intégration des femmes peut se faire, au besoin, au moyen de quotas dans toutes les délégations,



commissions formelles, comités, participant à l'élaboration des stratégies, politiques et programmes luttant contre les groupes et actes violents.

Assurer que les collaborations transfrontalières avec d'autres pays du ANMO, d'Afrique de l'Ouest, et d'Europe en matière de lutte anti-terroriste soient sensibles au genre et en respect des droits humains des personnes dans ce type de collaboration.

Organiser des voyages d'études et d'échanges entre responsables nationaux en charge de l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action régionaux ou nationaux au sein de la Tunisie (pour voir la variété des problèmes et solutions) et dans d'autres pays pour identifier et répliquer les meilleures pratiques en termes de CVE/PVE et qui engagent les communautés et les femmes, afin de promouvoir l'égalité de genre et le respect des droits humains.

## RECOMMANDATIONS SOCIETALES

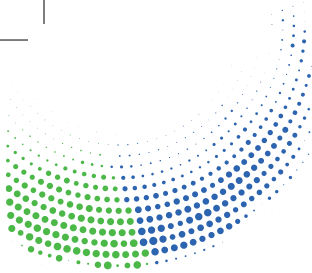
Former et soutenir financièrement et techniquement les organisations de femmes (en particulier des organisations de jeunes femmes) afin qu'elles puissent faciliter les échanges entre générations pour favoriser l'échange des expériences, le dialogue des sensibilités et participer à la discussion

sur tous les sujets et thématiques des commissions de suivi, de prévention et de réponse à la « radicalisation » et l'« extrémisme violent ».

Capitaliser sur l'expérience des organisations de femmes en finançant et promouvant le partage et la conservation de la mémoire, par exemple par l'écriture et la diffusion de témoignages sous diverses formes, y compris la production de documentaires basés sur des témoignages de femmes qui ont rejoint des groupes violents en Syrie ou autres zones de combat et sont rentrées, afin qu'elles racontent leur véritable expérience.

Mettre en exergue les histoires individuelles proposant un contre-récit positif sur l'action des femmes au sein de la société tunisienne en finançant et promouvant le partage et la conservation des bonnes pratiques sous diverses formes, y compris la production de documentaires et récits pour valoriser et vulgariser ces expériences : 1) femmes actrices de la paix et ; 2) participation communautaire.

Identifier et recenser les réseaux de femmes et organisations de femmes en Afrique de l'Ouest et du Nord (voire au-delà) dans le domaine du dialogue social, de la paix et sécurité, de la prévention et de la réponse contre les groupes et mouvements idéologiques violents, pour créer une plateforme



commune d'échange d'informations, partage d'expériences, organisation de rencontres, et plaidoyer en faveur des valeurs de tolérance, partage et inclusion.

Développer des groupes de parole et dialogues communautaires participatifs, pour que les différents acteurs expriment leurs frustrations, incompréhensions, et solutions éventuelles. Ces pratiques peuvent s'étendre aussi bien à l'échelle des communautés (dans les zones à forte densité de groupes radicalisés) que des familles ou des groupes d'adolescentes et favoriseraient la consolidation du contrat social.

Renforcer les mécanismes de solidarité intra-communautaires, pour que les sous-groupes sociaux ou communautaires contribuent à soutenir les individus les plus vulnérables en resserrant les mécanismes de solidarité et de partage. La participation des plus vieux (grand-mères) est notamment indispensable pour sensibiliser des jeunes femmes que les discours institutionnel, social ou parental ne convainquent plus.

Soutenir les programmes d'autonomisation des femmes (activités génératrices de revenus), afin de garantir des ressources nécessaires à leur participation accrue à la vie sociale et économique de leurs quartiers ou communautés. Différentes dimensions doivent être prises en compte afin d'optimiser ce type d'interventions : durabilité des programmes, valeur ajoutée pour la communauté, niveaux

différenciés de qualifications, etc.

## RECOMMANDATIONS SOCIALES ET PSYCHOSOCIALES

Mettre en œuvre des unités d'aide psychosociale multiforme, pour accompagner les femmes vulnérables et leur permettre : 1) d'aider les femmes à réfléchir à leur situation, à ce qui leur arrive et distinguer cela des conceptions qui relèvent de l'imaginaire/du fantasme., 2) de développer leur résilience afin de « mieux vivre » avec les éventuels séquences ou traumas de l'enfance (violence, viol, etc.), tout en facilitant le nécessaire travail de constitution identitaire et de responsabilisation de soi. Dans cette perspective, les expériences conduites avec un succès au Danemark (SSP méthode ou méthode d'Aarhus) ces dernières années sont porteuses d'enseignement en mélangeant des types d'accompagnement collectif et individuel.

Sensibiliser les parents et jeunes aux risques d'internet et des réseaux sociaux, dans un contexte où les jeunes tunisien(ne)s interrogés pour cette étude alertent de manière unanime sur les risques d'une utilisation non-critique des ressources du cyberspace.

Créer des espaces de sociabilisation pour les jeunes, car l'espace public ne signifie pas seulement « place physique », mais renvoie aussi et surtout à la capacité de

se tenir avec les autres groupes sociaux, en posant la question de la « civilité » et des « sociabilités ». Deux approches sont possibles : 1) espaces dédiés aux jeunes (et non-soumis à l'autorité institutionnelle ou adulte) ; 2) espaces réservés aux jeunes filles et femmes.

Construire un réseau de complexes d'éducation artistique, physique et sportive, pour favoriser l'ouverture et le respect de la différence, aider à construire des références identitaires alternatives, renforcer la cohésion sociale et enseigner des valeurs pratiques universelles aux participantes.

## STRATEGIE DE COMMUNICATION

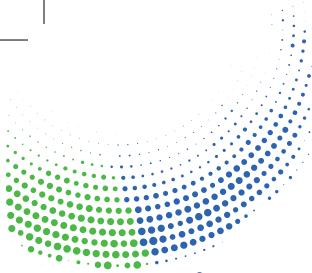
Diffuser un contre-récit à contenu positif, contre le discours « prophétique » d'exclusion et de haine des mouvements radicaux. Pour être efficace et crédible, ce contre-récit doit être à la fois créatif et ne pas être associé à la parole institutionnelle ('gouvernement tunisien' ou 'adultes'), ne pas être seulement dans le registre rationnel mais aussi dans celui de l'émotion afin de susciter l'adhésion et rétablir un contact avec ceux qui se sentent rejetés.

Développer un plan de consultation et communication à deux voies pour entendre les revendications des jeunes femmes et promouvoir une image positive de la femme dans la société tunisienne :

- Encourager le partage d'expériences et d'actions dans un contexte de diversité culturelle ;

- Permettre aux jeunes hommes et femmes (notamment autour des réseaux sociaux) d'exprimer de manière constructive et structurée leurs insatisfactions sociales, sociétales, économiques et culturelles ;
- Identifier, engager et valoriser de personnalités tunisiennes féminines et masculines (artistes, sportifs, figures de la vie associative, femmes élues, femmes du secteur privé, des médias, des jeunes, etc.) pour porter le plaidoyer en faveur de la participation des femmes dans les processus d'inclusion ;
- Désigner des ambassadrices (régionales, communautaires, urbaines, rurales) disposant d'un fort ancrage local pour développer des messages positifs et nourrir des débats non-filtrés aux différents échelons de la société.

Créer un centre indépendant de réflexion autour de la question du positionnement relationnel entre hommes et femmes en Tunisie, sous l'égide d'Oxfam, UNWOMEN, et d'autres membres de la société civile tunisienne. Un tel observatoire permettrait notamment d'approfondir les connaissances des normes sociales qui sous-tendent la violence extrémiste, de promouvoir des modèles de masculinité positive, et d'analyser le lien entre les différentes formes de violence (de la sphère privée jusqu'à la sphère publique).



*La femme tunisienne est toujours »  
active, elle est dans la rue. Je prends  
l'exemple de Ben Guerdane : elle était  
présente dans les manifestations  
politiques côte à côte avec l'homme. Les  
« deux se battent contre l'extrémisme*

Discussion de groupe, Participant,  
Médénine

*Ils dévorent ma pureté  
j'oublie ma douleur  
je ferme mes portes  
je me recroqueville à l'intérieur  
...je me pelotonne*

*Naïma Assid, Les frissons d'un rêve,  
.1982*

*L'équipe de recherche Samuel Hall tient à remercier vivement les organisations et administrations, notamment ONU Femmes Maghreb – bureau de Tunisie et Oxfam en Tunisie, la société civile, les autorités gouvernementales et les autorités locales, qui ont soutenu et facilité ce travail. Elle remercie également les nombreuses personnes qui ont participé aux enquêtes, aux entretiens et aux groupes de discussion, à leur exploitation et analyse ou aidé d'une manière ou d'une autre à l'aboutissement de cette étude.*

*Les résultats, les analyses, les conclusions et les recommandations qui figurent dans cette étude sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions de 1) Oxfam International, Oxfam en Tunisie, 2) les Nations Unies, ONU Femmes ou leurs Etats membres respectifs.*

## Notes d'Oxfam

Oxfam en Tunisie a engagé cette recherche en partenariat avec ONU Femmes en Janvier 2016. En parallèle de cette recherche, à l'échelle de la Confédération, Oxfam a poursuivi son travail de réflexion sur les mouvements et actes violents ainsi que sur les stéréotypes et effets de marginalisation produits par les discours y afférant.

Oxfam vient d'adopter une politique quant aux agendas de la Prévention/Réponse à l'extrémisme violent. Ce positionnement est accompagné par une politique de langage à l'échelle de la Confédération.

En effet, une attention doit être portée aux choix des mots, ceux-ci étant chargés d'hypothèses, porteurs de perceptions et de jugements de valeur. Les termes actuellement couramment utilisés révèlent une lecture des situations influencée par une pensée dominante et par la vision sécuritaire des Etats. Elle fait abstraction des nuances dans le cadre des conflits, ce qui impacte les stratégies et les réponses adoptées pour faire face à cette violence basée sur l'idéologie. Cette recherche utilise donc le langage sensible aux conflits autant que possible, afin de pouvoir apporter un regard critique.